



EPAGE du bassin *Viaur*



Registre des délibérations

Conseil Syndical du 29 février 2024



EPAGE *Viaur*

Tél : 05.65.71.12.64 - contact@epage-viaur.com





Département de l'Aveyron
Arrondissement de Rodez

Loi du 5 avril 1884 - Article 56

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Syndical
du SMBV VIAUR – EPAGE VIAUR

Membres Présents
92 40

Séance du 29 Février 2024

L'an deux mil vingt-quatre le 29 février à 10 heures à la salle des fêtes de Saint Martial commune de Tauriac de Naucelle, le Conseil Syndical s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Yves REGOURD, Président.

Membres Présents : *ALMAYRAC Gilles, ALBOUY Angélique, AZAM Rolande, BANCAREL Jean-Marie, BARTHES Joël, BEC Alain, BOUSQUET Sandrine, BOUSQUIE Christian, BRANCHARD Patrick, BRU Charles Henry, CAZALS Bernard, CHAUCHARD Clément, COLOMBIES Hervé, DEBAR Serge, DE KERMOAL François, DESHAYES Laurent, DOMENECH Joseph, EMERIAUD Françoise, FONTENAY Bernadette, FALIPOU Jérôme, GAYRARD Daniel, LACAN Jacky, LAFARGE Marc, LAGARRIGUE Jean-Claude, MAFFRE Alain, MALATERRE Guy, MALLEVIALE Jean-Marie, MARTIN Yolande, MARTY Paul, MARTY Jean-Paul, MOLINIE Benoît, NESPOULOUS Régis, NOUYRIGAT Geneviève, PEANN-BARRE Marie, REGOURD Yves, TAYAC Guy, SIGAUD Guilhem, SUDRES Vincent, VERGNES Frédéric, VIALA Patrick.*

Procurations : *FLOTTES Laurent à REGOURD Yves, CASTE-DEBAR Monique à EMERIAUD Françoise, TREMOLIERES Daniel à LACAN Jacky, CASTAN Alexis à BARTHES Joël, IZARD Nadine à BANCAREL Jean-Marie, BORIES André à REGOURD Yves.*

OBJET : NON ATTEINTE DU QUORUM.
Délibération 2024/001

Monsieur le Président de l'EPAGE VIAUR expose que conformément à la convocation par mail en date du 09/02/2024 et par courrier en date du 13/02/2024 le Conseil Syndical s'est réuni le jeudi 29 février 2024 à 10 h à la salle des fêtes de Saint Martial commune de Tauriac de Naucelle, avec pour ordre du jour :

- Approbation des Comptes Administratifs 2023
- Approbation des Comptes de Gestion 2023
- Vote des Budgets 2024 : Budget Principal, Budget annexe GEMAPI
- Délibérations :
 - o Approbation des Comptes Administratifs 2023
 - o Approbation des Comptes de Gestion 2023
 - o Vote des Budgets 2024 : Budget Principal et GEMAPI
 - o Renouvellement ligne de trésorerie
 - o Renouvellement des membres du Bureau

Questions diverses : Fête du Viaur

Monsieur le Président de l'EPAGE VIAUR informe que le quorum n'étant pas atteint, la réunion est reportée, avec le même ordre du jour le 8 mars 2024 à 14h30 à la salle des fêtes de Saint Martial commune de Tauriac de Naucelle.

Le Conseil Syndical délibérera alors le 8 mars 2024 valablement sans conditions de quorum.

